



Obtenir la certification Catec ® Surveillant &/ou Intervenant

Public

Toute personne ayant à réaliser des interventions en espace confiné dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. (Recommandation R472, CTNC, CNRACL).

Pré-requis

Les participants doivent justifier des prérequis du (des) rôle(s) présenté(s) : surveillant, intervenant, tel(s) que défini(s) dans le document de référence du dispositif.

La non-présentation des documents attestant des prérequis obligatoires, au plus tard au démarrage de la formation, entraîne de facto l'exclusion du stage.

L'objectif du dispositif est d'harmoniser les pratiques. Il est nécessaire pour la formation de disposer d'un groupe où les deux rôles sont représentés.

Objectifs

- Etre capable d'assurer une intervention en espace confiné dans le domaine de l'eau et de l'assainissement selon les préconisations de la R447 ;
- Réussir les épreuves certificatives pour le(s) rôle(s) de surveillant &/ou d'intervenant.

Contenu

- Dangers et risques des interventions en espace confiné dans le domaine de l'eau et de l'assainissement - risques spécifiques et risques associés ;
- Bonnes pratiques d'intervention (R447) ;
- Acteurs de la prévention ;
- Conduite à tenir en cas d'alerte et d'accident ;
- Apports techniques - utilisation des matériels de sécurisation des risques liés :
 - à la circulation routière ou piétonne,
 - à la perte de contact visuel surveillant/intervenant,
 - aux types d'accès (verticaux) rencontrés dans le domaine,
 - aux gaz rencontrés dans le domaine (c.a.d. : détecteurs spécifiques, ventilation mécanique, appareils autosauveteurs d'entraînement - au moins 2 possibilités de percussion/intervenant/session),
- Entraînements et certification sur plate-forme pédagogique ou sur ouvrage réel sécurisé d'assainissement (cahier des charges minimum décrit dans le document de référence du dispositif).

Méthodes pédagogiques

Actives, mises en situation, échanges, débriefing sur des scénarii d'interventions.

Durée

1 journée soit 7 heures minimum, dont 5 heures minimum de formation assurée par au moins 2 formateurs certifiés Catec® dont un au moins référent pour l'entité habilitée.

Validation

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves certificatives, l'entité habilitée Catec® délivre un certificat de « surveillant », &/ou d'« intervenant », valable 36 mois.

Ce certificat pour rester valide impose de participer une formation « Maintenir et-actualiser ses compétences CATEC® S &/ou I, d'une durée minimum de 7 heures, (1 jour) tous les 3 ans, avant la date anniversaire. Au cours de cette formation, les participants doivent satisfaire à des séquences évaluatives relatives au maintien de leurs compétences.

Modalités d'inscription

La liste des organismes habilités par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS assurant cette Formation est consultable sur le site de l'INRS :

<http://www.inrs.fr/risques/espaces-confines/formation-personnel.html>

ou

<http://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.html>

